news.belgium

11 déc 2009 -10:31

Appartient à Conseil des ministres du 11 décembre 2009

Finexpo

Stabilisation du taux d'intérêt d'un crédit à l'exportation destiné à financer des travaux de réhabilitation au Ghana

Stabilisation du taux d'intérêt d'un crédit à l'exportation destiné à financer des travaux de réhabilitation au Ghana

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere à stabiliser le taux d'intérêt de l'euro au taux CIRR en vigueur au moment de la signature de la convention de financement sur un crédit à l'exportation de 67.607.509 euros, d'une durée de remboursement de 8 ans et demi. Ce crédit est destiné à financer des travaux pour la réhabilitation de la côte d'Ada Beach au Ghana par la société DEME n.v..

Finexpo est un Comité d'avis qui a pour objectif d'assurer le soutien financier des exportations de biens d'équipement et de services belges, en réduisant ou en stabilisant les taux d'intérêt des crédits octroyés pour financer des exportations belges.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

